

ECA
Société Anonyme au capital de 4.428.956,50 Euros
Siège social : 262, Rue des Frères Lumière
Z.I Toulon Est
83130 LA GARDE
562 011 528 R.C.S. TOULON

Assemblée générale du 6 juin 2019 – Résultats des votes

En application de l'article R. 225-106-1 du Code de commerce, ECA SA informe ses actionnaires sur le résultat des votes émis lors de son Assemblée générale Ordinaire et Extraordinaire du 6 juin 2019 :

Les 37 actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance pour l'ensemble des résolutions possédaient 7.368.379 actions représentant 12.819.484 droits de vote.

Résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire

		Pour Voix %	Contre Voix %	Abst. Voix %	Résultat
1.	Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2018	12.807.894 99,91%	11.590 0,09%	-	Adoptée
2.	Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018	12.807.894 99,91%	11.590 0,09%	-	Adoptée
3.	Affectation du résultat de l'exercice et fixation du dividende	11.923.797 93,01%	895.690 6,99%	-	Adoptée
4.	Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés et approbation de ces conventions	12.239.336 95,47%	580.148 4,53%	-	Adoptée
5.	Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Guénaël GUILLERME	11.997.212 93,59%	822.272 6,41%	-	Adoptée
6.	Approbation des éléments variables et exceptionnels de la rémunération du Président du Conseil d'administration (Monsieur Raphaël GORGÉ) au titre de l'exercice 2018	12.681.057 98,92%	138.427 1,08%	-	Adoptée
7.	Approbation des éléments variables et exceptionnels de la rémunération du Directeur général (Monsieur Guénaël GUILLERME) au titre de l'exercice 2018	12.216.486 95,30%	602.998 4,70%	-	Adoptée
8.	Approbation de la politique de rémunération du Président du Conseil d'administration	12.681.057 98,92%	138.427 1,08%	-	Adoptée
9.	Approbation de la politique de rémunération du Directeur général	11.504.885 89,75%	1.314.599 10,25%	-	Adoptée
10.	Allocation de jetons de présence	12.807.610 99,91%	11.874 0,09%	-	Adoptée
11.	Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de faire racheter par la Société ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L.225-209 du Code de commerce (programme de rachat d'actions)	11.990.704 93,53%	828.780 6,46%	-	Adoptée
12.	Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue d'annuler les actions rachetées par la Société dans le cadre du dispositif de l'article L.225-209 du Code de commerce	12.807.886 99,91%	11.598 0,09%	-	Adoptée
13.	Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices et/ou primes	11.997.496 93,52%	821.988 6,41%	-	Adoptée
14.	Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour émettre des actions ordinaires donnant, le cas échéant, accès à des actions ordinaires ou à l'attribution de titres de créance (de la société ou d'une	11.727.952 91,49%	1.091.532 8,51%	-	Adoptée

	société du Groupe), et/ou des valeurs mobilières donnant accès à actions ordinaires à émettre (par la Société ou une société du Groupe), avec maintien du droit préférentiel de souscription				
15.	Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour émettre des actions ordinaires donnant, le cas échéant, accès à des actions ordinaires ou à l'attribution de titres de créance (de la Société ou d'une société du Groupe), et/ou des valeurs mobilières donnant accès à actions ordinaires à émettre (par la Société ou une société du Groupe), avec suppression du droit préférentiel de souscription par offre au public	10.938.553 85,33%	1.880.931 14,67%	-	Adoptée
16.	Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour émettre des actions ordinaires donnant, le cas échéant, accès à des actions ordinaires ou à l'attribution de titres de créance (de la Société ou d'une société du Groupe), et/ou des valeurs mobilières donnant accès à actions ordinaires à émettre (par la Société ou une société du Groupe), avec suppression du droit préférentiel de souscription par une offre visée au II de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier	10.932.053 85,28%	1.887.431 14,72%	-	Adoptée
17.	Détermination des modalités de fixation du prix de souscription en cas de suppression du droit préférentiel de souscription dans la limite annuelle de 10 % du capital	10.932.053 85,28%	1.887.431 14,72%	-	Adoptée
18.	Autorisation d'augmenter le montant des émissions en cas de demandes excédentaires	11.527.697 89,92%	1.291.787 10,08%	-	Adoptée
19.	Délégation à donner au Conseil d'administration pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital dans la limite de 10 % du capital en vue de rémunérer des apports en nature de titres ou de valeurs mobilières donnant accès au capital	11.727.638 91,48%	1.091.846 8,52%	-	Adoptée
20.	Délégation de compétence consentie au Conseil en vue d'augmenter le capital par émission, immédiatement ou à terme, d'actions ordinaires, de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une catégorie de personnes assurant la prise ferme des titres de capital de la Société susceptibles d'en résulter, dans le cadre d'une ligne de financement en fonds propres	11.078.886 86,42%	1.740.598 13,58%	-	Adoptée
21.	Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression de droit préférentiel de souscription au profit des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise en application des articles L.3332-18 et suivants du Code du travail	1.875.303 14,63%	10.944.181 85,37%		Rejetée
22.	Pouvoirs pour les formalités	12.807.894 99,91%	11.590 0,09%	-	Adoptée